VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 33

DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ET CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE A CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Il a été constaté qu'une emprise du domaine public communal devait être déclassée compte tenu de sa désaffectation de fait.

Il s'agit d'une emprise du domaine public d'une superficie de 568 m² environ, consistant en une ancienne portion de voie n'assurant plus de fonction de desserte depuis de nombreuses années, située chemin du Petit Gandaillat, entre les parcelles cadastrées section DE n° 43 et DI n° 26 propriétés de Clermont Auvergne Métropole.

Par délibération du 17 mai 2019 le Conseil métropolitain a constaté la désaffectation de cette emprise.

Celle-ci pourra être cédée, à l'euro symbolique, par la Ville à Clermont Auvergne Métropole qui porte sur ses terrains un projet partenarial d'installation d'une station publique de GNV.

Compte tenu de ces éléments il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- de prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public d'une superficie de 568 m² environ, située chemin du Petit Gandaillat, entre les parcelles cadastrées section DE n° 43 et DI n° 26 propriétés de Clermont Auvergne Métropole,
- de céder à Clermont Auvergne Métropole ladite emprise à l'euro symbolique.
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION

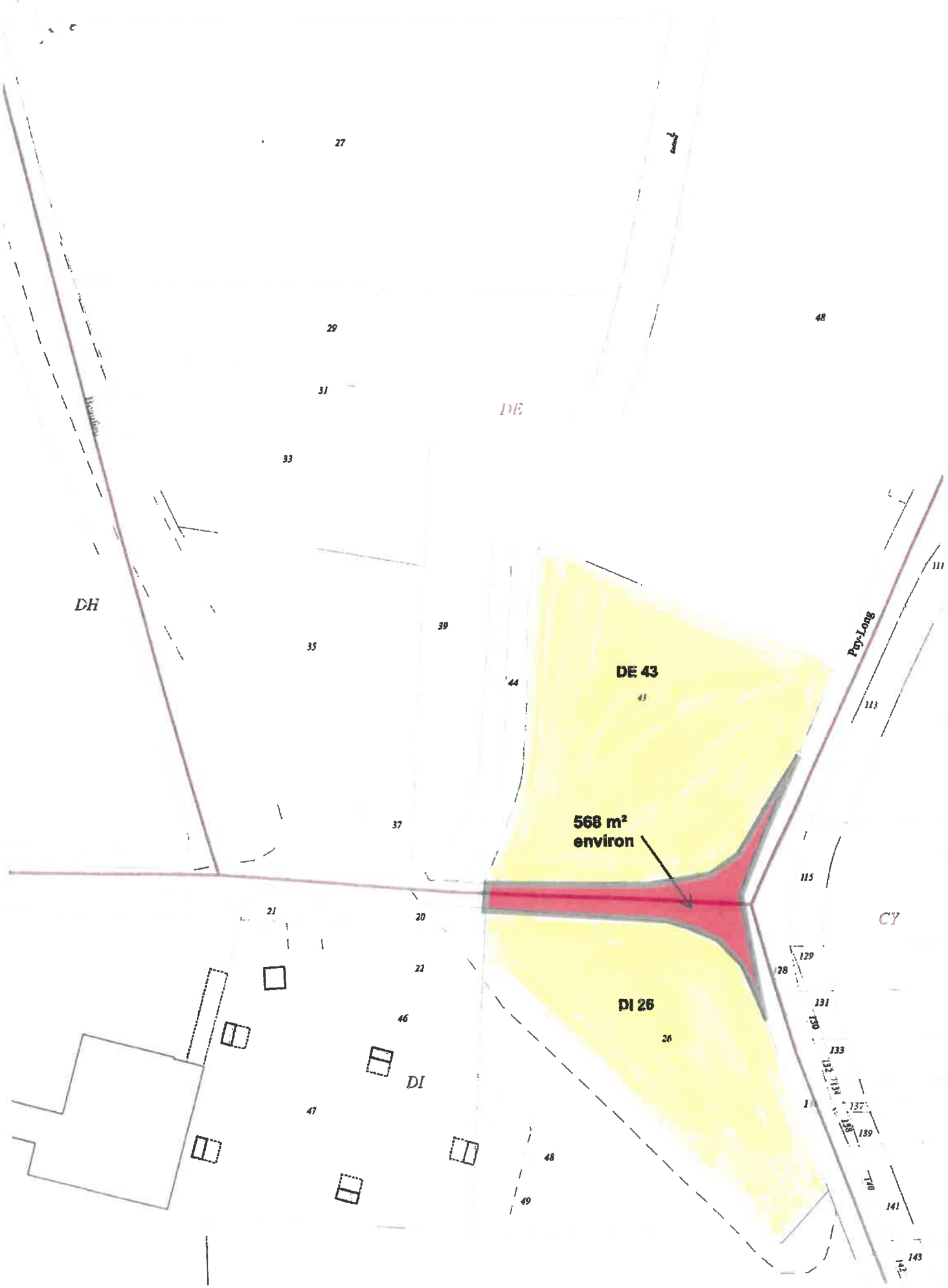
Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 3 JUIL. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Grégory BERNARD



Ville de Clermont-Ferrand

Echelle : 1:1 000

6 - 3 - 2019

Plan issu des données de la Ville de Clermont Ferrand
Reproduction interdite des données cadastrales